

## SEANCE DU 16 JANVIER 2024 A 20H15

Première séance ordinaire de la session de printemps, législature 2020-2025.

### Conseillers municipaux :

<b>Présents :</b>	Mesdames	Anne-Sophie Fillistorf Tatiana Grushunova Zélie Guerra, vice-présidente
	Messieurs	Jean-Jacques Nussbaumer, président Paolo Gradassi Pierre Lauger Alain Pipoz Christian Tripod
<b>Excusées :</b>	Mesdames	Solveig Rüfenacht Céline St Mart
<b>Absents :</b>	Messieurs	Yann Berney Nicolas Meda David Schütz

.....

### Exécutif :

<b>Présents :</b>	Madame	Sabine Chassot Leiglon
	Monsieur	Vincent Hornung, Maire
	Monsieur	Henri Louvrier, adjoint

.....

**Secrétaire général :** Pierre-Alain Aubert, n'est pas présent à cette séance

**Procès-verbal :** Heidi Schütz, secrétaire communale.

### Ordre du jour :

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du CM du 12 décembre 2023**
- 2. Propositions et communications du Bureau du Conseil municipal**
  - 2.1 Sauvons la Baie de Corsier
  - 2.2 Tournoi des Elus
  - 2.3 Rapports des Commissions
- 3. Communications du Maire et des Adjoints**
  - 3.1 Personnel communal

- 3.2 Fonds intercommunaux
- 3.3 ODD – Agenda 2030
- 3.4 Décorations de Noël – complément d'information
- 3.5 Verrée en mémoire de François Pesse
- 3.6 Nouvel abribus arrêt de Céligny - gare

#### **4. Proposition du Maire et des Adjointes**

- 4.1 Remplacement d'un Adjoint démissionnaire

#### **5. Propositions individuelles et questions.**

- 5.1 Réseau agro-environnemental

J.-Nussbaumer, Président, ouvre la séance à 20h15.

#### **1. Approbation du PV du 12 décembre 2023.**

Ch. Tripod demande que plusieurs précisions soient apportées à ses interventions. Avec ces corrections le PV de la séance de Conseil municipal du 12 décembre 2023, rédigé par Heidi Schütz, a été accepté par 7 oui, soit à l'unanimité des membres présents.

.....

#### **2. Proposition et communications du bureau du Conseil municipal.**

##### **2.1 Sauvons la Baie de Corsier**

Les membres du CM ont reçu une copie de la lettre « Sauvons la Baie de Corsier ». Il relate les conclusions contradictoires de deux bureaux d'étude au sujet de la fréquentation potentielle de cette navette. Les opposants proposent de redéfinir l'emplacement de l'arrêt et souhaite favoriser l'utilisation des Mouettes genevoises plutôt que les bateaux de la CGN plus polluants.

J.-J. Nussbaumer passe la parole à S. Chassot Leiglon.

Mme l'Adjointe explique que le projet « Voie bleue » consiste en une navette Corsier – Bellevue avec les infrastructures existantes et les bateaux de la CGN dont on retirait une partie des sièges pour des places vélos et trottinettes. Il s'agit pour les Communes et la Banque Lombard Odier de ne pas faire de dépenses pour un nouvel arrêt pour ce projet pilote.

J.-J. Nussbaumer demande si la commune de Céligny finance ce projet.

S. Chassot Leiglon répond qu'il s'agit plutôt d'une participation et non d'un financement.

Pour répondre à la question de P. Laugeri qui souhaite savoir si le CM a été consulté par rapport à ce financement, H. Louvrier communique que le projet a été présenté au CM le 9 février 2021.

Z. Guerra demande si le FIDU est concerné ?

S. Chassot Leiglon répond que le FIDU n'a pas été approché. Le Canton ne souhaite pas participer à ce projet pilote de 3 ans. Les utilisateurs de l'aéroport pourraient aussi être intéressés.

Pour A.-S. Fillistorf, la banque souhaite mettre sur pied une navette pour ses employés.

S. Chassot Leiglon trouve le raccourci qui consiste à dire que c'est une banque qui souhaite s'offrir une navette trop rapide ! Elle rappelle les Accords de 2050 de faire diminuer les transports motorisés.

Ch. Tripod précise que 12 communes, la CGN et la banque Lombard Odier sont les partenaires de ce projet.

## 2.2 Tournoi des Elus

J.-J. Nussbaumer annonce que, comme chaque année, un tournoi de foot des élus est mis sur pied par la Commune de Plan-les-Ouates. Le tournoi de 2024 sera mieux encadré car les dernières éditions ont donné lieu à de nombreux dérapages (participation de joueurs non élus et joueurs professionnels, actes violents et injurieux) !

Si des personnes sont intéressées à rejoindre le comité d'organisation du tournoi de foot des élus, ils peuvent s'adresser à J.-J. Nussbaumer qui transmettra.

## 2.3 Rapports des Commissions 2023

J.-J. Nussbaumer rappelle que les Présidents des Commissions doivent remettre un rapport pour l'année 2023 à l'administration le plus rapidement possible. Merci à eux.

## **3. Communication du Maire et des Adjointes**

J.-J. Nussbaumer rappelle que la possibilité de poser des questions à la fin de ce point a été mis en place.

### 3.1 Personnel communal

V. Hornung communique que M. Didier Ranzoni, employé communal en charges de l'école et des bâtiments a donné sa démission au 31 janvier 2024 après 27 ans de travail pour la Commune. Son successeur M. David Duriaux qui sera prochainement domicilié sur la Commune et dont le fils fréquentera l'école de Céligny, entrera en fonction le 1<sup>er</sup> mars 2024.

Un apéritif de départ pour D. Ranzoni aura lieu le 25 janvier 2024, les habitants ont reçu un tous ménages en ce sens.

### 3.2 Fonds intercommunaux

Un représentant de l'ACG viendra au CM pour présenter les Fonds intercommunaux, certainement lors du CM du mois de mars, certainement à 19h avant la séance de CM.

### 3.3 ODD – Agenda 2030

J.-J. Nussbaumer passe la parole à S. Chassot Leiglon qui, sur la base du tableau chiffré ci-dessous, fait le point de notre situation actuelle de la levée des déchets de cuisine.

	<b>Total annuel</b>	<b>Moyenne/semaine</b>
2021	15'370 Kg	465,80 kg
2023	37'190 kg	715,20 kg

Il est relevé que ces déchets de cuisine contiennent une part de déchets de jardin, ce qui est admis.

Economie en matière d'éclairage public :

	KWh	Economie
<b>2022</b>	34'246	
<b>2023</b>	24'467	- 28,56 %
CHF		- 2'431.-

Il est malheureusement à noter que l'économie est atténuée par l'augmentation des coûts de l'énergie.

### 3.4 Décorations de Noël – complément d'information

S. Chassot Leiglon précise que pour l'installation des illuminations de Noël les coûts s'élèvent à 204.- de frais de pose par luminaire. Pour rappel, le budget total par année pour l'installation, la maintenance, le stockage et le retrait des décorations de Noël est de CHF 5'916.- par an.

### 3.5 Verrée en mémoire de François Pesse

Ancien Conseiller municipal et ancien adjoint au Maire pendant de nombreuses années François Pesse est décédé le 9 janvier 2023. En collaboration avec sa famille la Mairie organise une verrée en sa mémoire le 19 janvier 2024 Un « tous ménages » a été envoyé à la population.

### 3.6 Nouvel abribus arrêt Céligny - gare

Un abribus a été installé au niveau de l'arrêt TPN- Céligny gare, direction Coppet. Il s'agit d'un abri étroit en raison du manque de place sur le trottoir à cet emplacement.

### Questions du CM.

A Pipoz demande si tous les éclairages publics communaux sont équipés en LED.

S. Chassot Leiglon confirme pour les éclairages communaux mais ce n'est pas le cas pour les éclairages cantonaux. Le canton souhaite éteindre tous les éclairages la nuit, les discussions sont encore en cours au niveau cantonal.

P. Gradassi a entendu que nous sommes à 37'000 kg de déchets par année. Il souhaite connaître l'objectif à atteindre.

S. Chassot Leiglon répond que nous sommes à la moitié de nos objectifs, il faut diminuer les incinérables.

P. Laugeri trouve l'abribus très joli, mais regrette que la haie ait été coupée derrière l'abribus qui se trouve de fait comme dans son jardin.

S. Chassot Leiglon répond qu'elle va regarder ce qu'il est possible de faire.

S. Chassot Leiglon communique que les travaux d'entretien de la forêt (à l'aide d'un hélicoptère) au Nant de Pry, ont été initié par la Confédération pour assainir le cordon boisé le long du cours d'eau et ainsi éviter les risques de barrages qui mettrait en péril les voies CFF. Ces travaux sont menés par Forêt Genève en collaboration avec le canton de Vaud et de Genève. Ils permettront de régénérer la forêt. Les arbres coupés mettaient en péril les berges.

#### **4. Proposition du Maire et des Adjointes**

##### **4.1. Remplacement d'un Adjoint démissionnaire**

M. H. Louvrier, adjoint depuis 2020 a donné sa démission au 31 janvier 2024. Pour soutenir l'Exécutif dans ses travaux avant l'élection d'un ou d'une nouveau ou nouvelle adjoint/e et ceci à la demande de l'Exécutif et de l'administration, un administrateur devrait être nommé par le Conseil d'Etat, ce dernier a accepté la demande.

L'Election de la nouvelle personne devrait intervenir en juin. Un Arrêté du Conseil d'état devrait être publié prochainement. Les candidats doivent être de nationalité suisse et fournir une liste avec 15 signatures d'électeurs à Céligny. Un « tous ménages » sera envoyé prochainement.

La Liste villageoise est un parti politique et peut présenter une liste avec un candidat.

P. Laugeri demande si quelqu'un s'est déjà annoncé.

*Non, pas à la connaissance des personnes présentes.*

Le nouveau ou la nouvelle adjoint/e prêtera serment devant le Conseil d'Etat après les élections.

P. Laugeri demande ce qu'il se passera si personne ne se présente.

*S. Chassot Leiglon répond que nous garderons un administrateur jusqu'à la fin de la législature.*

#### **5. Propositions individuelles et questions**

##### **5.1. Réseau agro-environnemental**

J.-J. Nussbaumer ne comprend pas pourquoi des panneaux « Propriété privée » ont été installés le long des bandes herbeuses et autres zones concernées par le réseau agro-environnemental de Céligny.

En l'absence des agriculteurs Yann Berney et David Schütz et à la demande de V. Hornung, H. Schütz explique qu'il s'agit de panneaux explicatifs invitant à respecter ces zones. Il faut considérer les surfaces agricoles dédiées au Réseau agro-environnemental comme des « cultures » de la biodiversité. Il faut malheureusement constater que certains promeneurs, les détenteurs de chiens, cavaliers, etc. ne respectent pas ces zones ce qui nuit à la biodiversité recherchée et pénalise les agriculteurs en anéantissant leurs efforts. (*Ndlr le texte explicatif figurant sur ces panneaux seront ajoutées dans Cmnet*).

Les panneaux ne concernent pas les chemins communaux ou cantonaux mais bien les parcelles et chemins privés qui les bordent. Il est parfaitement possible de promener son chien en laisse ou sous contrôle sur un chemin communal, sans le laisser divaguer sur les parcelles.

##### **5.2. Cambriolages**

P. Laugeri demande si la Mairie a eu connaissance d'une vague de cambriolages à Céligny derniers temps.

*V. Hornung répond qu'il n'a pas reçu d'information dans ce sens.*

### 5.3. Eclairage

J.-J. Nussbaumer demande pourquoi la lumière sous le porche d'entrée de la mairie reste toujours allumée ?

V. Hornung répond que le problème a été signalé à un électricien qui va intervenir prochainement.

### 5.4. Déchetterie

J.-J. Nussbaumer demande pourquoi aux Grands-Chênes le verre est séparé par couleurs et pas à la déchetterie du 37, route de Céligny. D'autre part, il lui est arrivé une mésaventure de nuit en voulant déposer des déchets dans la benne à gravats ! De nuit, il est possible de passer le pied entre la benne et la bordure ce qui peut être dangereux !

S. Chassot Leiglon va étudier ces deux questions.

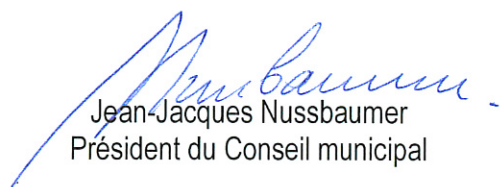
P. Laugeri signale que la Commune de Crans récupère le plastique et s'étonne qu'à Céligny on ne le fasse pas.

S. Chassot Leiglon explique qu'il s'agit d'une décision politique de M. Hodgers. Selon le Conseil d'état, la filière de récupération du plastique n'est pas sûre, le risque de retrouver nos plastiques dans un pays d'Afrique est grand. D'autre part, notre usine d'incinération des Cheneviers est équipée de filtres puissants qui limitent les émissions nocives.

### 5.5. Commission des bâtiments

Ch. Tripod confirme que la prochaine séance de Commission des bâtiments aura lieu le 23 janvier 2024.

Le président lève la séance à 21h15

  
Jean-Jacques Nussbaumer  
Président du Conseil municipal

  
Membre du Conseil municipal

  
Heidi Schütz  
Secrétaire communale